

Conseil municipal du 8 novembre 2024 à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

9) Del2024-078 - Constitution d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée AI 1230

Nomenclature : 3.6 – Domaine et patrimoine - Autres actes de gestion du domaine privé

Rapporteur : Monsieur René-Claude DANIEL

Le rapporteur présente au Conseil Municipal le projet immobilier sis à l'ancienne école Jean Le Brun qui prévoit la construction d'une micro-crèche et des logements.



Projet d'aménagement rue du château

L'emprise foncière sur laquelle était l'école maternelle (cadastrée AI 1241) sera mise à disposition du porteur de projet à l'aide d'un bail emphytéotique.

Pour pouvoir accéder aux futurs logements, l'usage de la parcelle contiguë, cadastrée AI 1230, est nécessaire. Une servitude de passage doit donc être constituée sur cette parcelle.

Cette servitude est constituée à titre réel et gratuit jusqu'à ce que l'opération liée à la réhabilitation des « friches Furic » soit terminée et la voirie rétrocédée à la commune.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

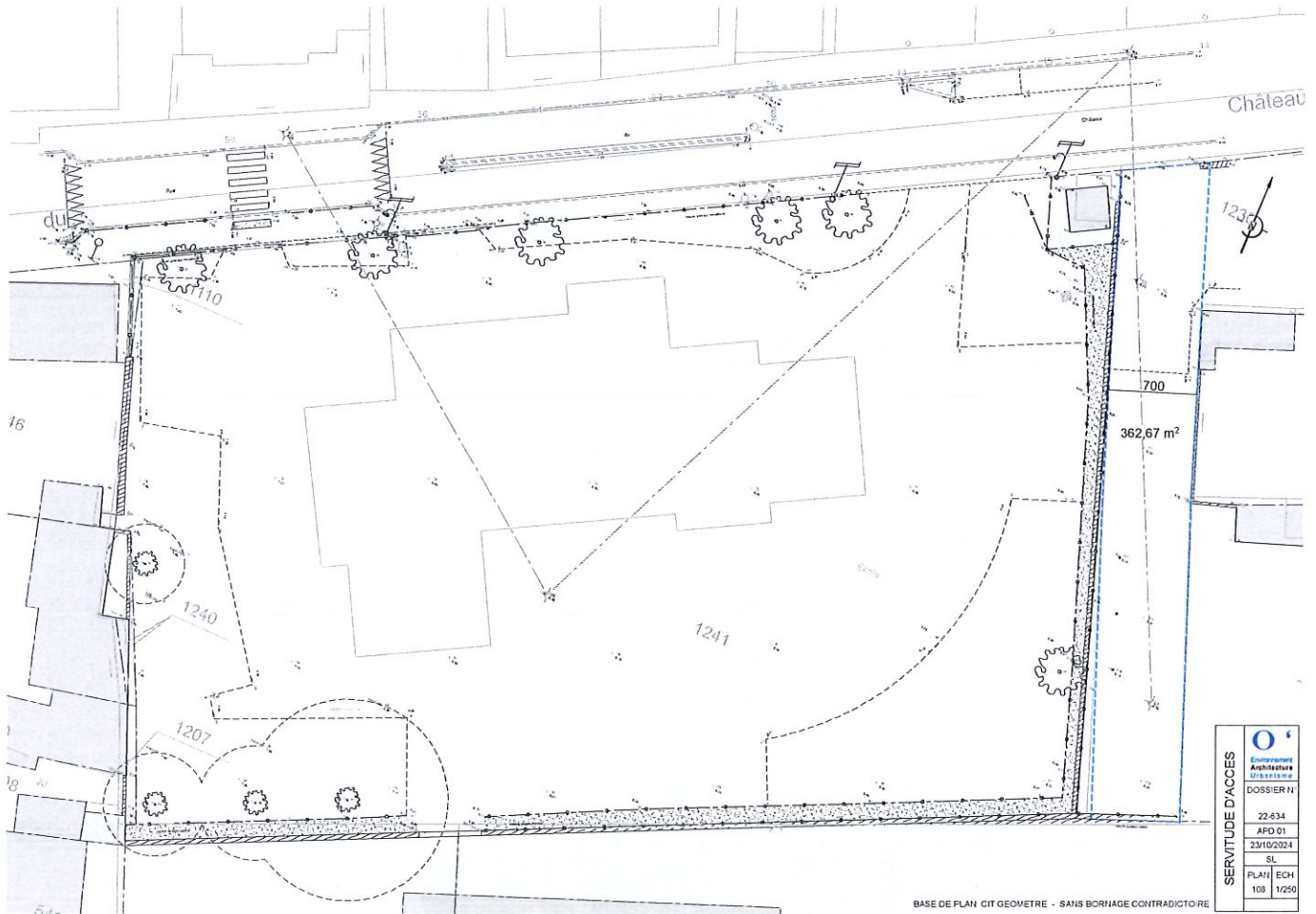
Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

Disponible sur la parcelle cadastrée AI

ID : 029-212900724-20241108-DEL2024_078-DE

- **APPROUVE** la constitution d'une servitude de passage à titre gratuit sur la parcelle cadastrée AI 1230, comme le montre le plan ci-dessous, au bénéfice de la commune et aux conditions sus énoncées,



- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de constitution de cette servitude et tous les documents s'y rapportant.

Fait au Guilvinec, le 08/11/2024

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE MAIRE



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com